15e ANNEE. — NUMERO 177 La Presse est une Œuvre pie d'une utilité souveraine. (PIE IX) VENDREDI 31 JUILLET 1885

Macti animo estote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis inniæi. (Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
Libenter etiam perspeximus Vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

PRIX D'ABONNEMENT

	3 mois	6 mois	Un an
SUISSE	Fr. 6 »	11 »	20 »
UNION POSTALE . .	» 10 »	19 »	36 »

Prix du numéro : 10 centimes.

Rédaction et Expédition
BUREAUX : **Grand'Rue, 13, à Fribourg**

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

Les annonces sont reçues exclusivement par l'*Agence suisse de Publicité* ORELL, FUSSLI & Cie, à FRIBOURG, *69, rue des Epouses ;* Zurich, Bâle, Berne, Lausanne, Coire, Glaris, Lucerne, Schaffhouse, Saint-Gall, Milan, Londres, etc.

Prix de l'annonce ou de son espace :
Pour l'étranger 20 cent. la ligne. Pour la Suisse 15 cent. la ligne. Pour le canton 10 cent. la ligne.
Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Bulletin politique

La Chambre des députés français vient de consacrer trois séances à discuter la question coloniale, à propos d'un crédit pour l'expédition de Madagascar, et cette discussion n'est pas épuisée. Hier, M. Jules Ferry a pris la parole pour la première fois depuis son renversement du ministère. M. Clémenceau lui répondra aujourd'hui. Puis ce sera le tour du gouvernement d'intervenir dans le débat.

La question des colonies ne laisse pas que d'être difficile pour le parti révolutionnaire. Les traditions de 89 sont contraires à cette expansion d'un peuple au-delà des mers, et de plus, les mœurs créées par le soi-disant progrès libéral ont tellement ralenti l'essor de la population, que la France, bien loin de pouvoir remplir les colonies de son trop plein, ne sait pas même se défendre contre l'invasion belge au Nord, l'invasion allemande à l'Est et l'invasion italienne au Sud. Si le mouvement actuel devait se continuer pendant un siècle, c'est à peine si les Français seraient encore en majorité en France.

Tandis que les autres nations peuvent peupler des colonies sans s'affaiblir. Nous n'avons pas besoin de rappeler l'accroissement continu et rapide de la population en Allemagne, en Angleterre, en Italie. L'Allemagne après avoir laissé ses émigrants se répandre sous tous les cieux, cherche aujourd'hui à coloniser pour son compte, et en quelques mois, elle s'est taillé de nombreuses colonies en Afrique et en Océanie. L'Angleterre, se voyant disputer les régions du globe où elle avait été jusqu'ici maîtresse, étend elle aussi fébrilement ses possessions coloniales. La France peut-elle rester en dehors de ce mouvement? M. Clémenceau, héritier de la tradition jacobine, dit carrément oui; mais la France sent d'instinct que c'est là un mauvais conseil, et qu'à renoncer à s'étendre, c'est se condamner à une prompte et irrémédiable décadence.

On continuera donc la politique coloniale, mais dans de déplorables conditions, puisqu'on colonise sans surabondance de population, et qu'on est en butte à l'hostilité de l'Angleterre et de l'Allemagne, qui, en désaccord pour tout le reste, s'entendent fort bien pour susciter des embarras à la France dans les pays lointains du Tonkin et de Madagascar. Dans cette dernière île, la question religieuse vient se joindre à la question politique, et la France, qui représente, malgré son scepticisme officiel, la colonisation catholique, se voit en butte à l'hostilité des pasteurs protestants tout puissants à la cour de Tananarive.

TIR FÉDÉRAL DE BERNE

Berne, 28 juillet.

Nous n'avons plus rien qui ressemble à l'immense concours de dimanche dernier ; on voit que la fête approche de sa fin.

Les banquets sont cependant toujours *très fréquentés et le soir la cantine peut à* peine contenir les tireurs qui se pressent pour entendre la musique.

La soirée de dimanche a été splendide. La Musique nautique de Genève a exécuté les meilleurs morceaux de son riche répertoire au milieu des applaudissements. Ainsi les Sociétés suisses de musique ont montré à Berne comme à Fribourg, soit dit en passant, qu'on peut célébrer avec tout l'éclat voulu une fête nationale, sans faire appel à une musique du roi de Prusse.

Espérons que cette nouvelle expérience profitera aux Comités d'organisation des futurs tirs fédéraux !

Lundi et mardi, les membres des Comités ont enfin eu le temps de se montrer au stand et de s'essayer à leur tour à rivaliser *avec les tireurs qui s'étaient distingués* les jours précédents.

Lundi, à 4 heures après midi, la clôture du concours de sections a été annoncée par un coup de canon.

Mardi, jour de foire, tout s'est passé bien calmement ; à en juger par le nombre restreint des agriculteurs qui ont paru ce jour-là, la campagne se trouve maintenant en pleine moisson.

De 6 à 8 heures du matin, le stand a été encore occupé par une grande affluence de tireurs ; mais depuis 8 heures la bise s'est mise à souffler avec violence, ce qui a été un grand obstacle à la précision du tir.

A 8 heures du soir, 22 coups de canon ont annoncé la fin de la fête.

Demain, mercredi à dix heures, aura lieu la distribution des principaux prix et le roi des tireurs sera solennellement couronné d'un laurier.

Comme le résultat financier est extrêmement favorable, les 600 membres des divers Comités ont été invités à un banquet de clôture, qui aura lieu dans la soirée de mercredi. Chacun pourra amener deux personnes (des amis ou des dames), de sorte que ce dernier banquet réunira environ 1800 participants.

Comme ces messieurs se sont donné beaucoup de peine pour la réussite de la belle fête et que l'état financier le permet, personne certes ne trouvera à redire à cette manière modeste de récompenser le talent, la bonne volonté et le travail des membres de tous les Comités.

Je viens d'apprendre que M. Stucky, armurier à *Fribourg,* l'un des concurrents pour les dix premières coupes, a obtenu la *septième* et non pas la 10e ou 11e, comme on l'avait d'abord officiellement annoncé. A la suite de réclamations venues de plusieurs tireurs, on a soumis à un nouvel examen les résultats du 19 (jour de l'ouverture), et il s'est trouvé que M. Stucky avait droit au 7e rang parmi les tireurs qui ont remporté les dix premières coupes.

Meilleurs résultats du 28 juillet

(Dernier jour.)

Grandes coupes (200 numéros)

47 tireurs ont gagné de grandes coupes, entre autres :

Blanc, Silvain, Chaux-de-Fonds ; Schelling, Jean, Neuchâtel ; Druey, H[i], Lausanne ; Müller, S., mécanicien, Couvet (Neuchâtel) ; Forney, R., Lausanne ; Parfait-Godat, Chaux-de-Fonds.

Petites coupes (100 numéros)

51 tireurs ont gagné de petites coupes, entre autres :

Zoppino, Laurent, Genève ; Vautier, Alfred, Grandson ; Allemann, J., Fernex ; Vautier, H[i], Yverdon ; Robert, E., Renan ; Dubois, Fritz, Chaux-de-Fonds ; Junod, H[i], Neuchâtel ; Wyssa, S[l], dentiste, Lausanne ; Weber, Louis, Cernier ; Berger, Eugène, Cernier ; Dapples, Charles, Lausanne ; Richardet, Arnold, Chaux-de-Fonds ; *Jenni,* Hans, *Morat.*

Passes aux bonnes cibles	220	total	6,123
Passes à la cible militaire	231	»	4,565
Passes au tir de sections	—	»	6,500
Jetons	79,800	»	1,267,224

***

Mercredi, 29, vers 11 heures du matin, la distribution des prix a été inaugurée par l'exécution du *Psaume suisse,* cette composition magnifique de A. Zwyssig.

Le pavillon des prix était entouré d'un grand nombre de curieux qui ont voulu assister à la proclamation solennelle des noms des meilleurs tireurs.

M. le major *Tritten,* président du Comité de tir, a constaté, dans un discours remarquable, que plus d'un million de coups de feu ont été tirés pendant ces dix jours de fête sur les 150 cibles. Après avoir remercié tous les tireurs qui ont participé au grand concours ainsi que tous les amis du tir, qui ont bien voulu orner de leurs dons le pavillons des prix, l'orateur affirme que de grands progrès ont été réalisés dans l'art de tir, qu'on a vu se produire beaucoup de jeunes gens qui ont remporté de beaux succès et qu'en outre plus de 200 sections se sont disputé les meilleures primes.

Selon l'usage, les meilleurs tireurs seront appelés pour recevoir, devant le pavillon des prix, la récompense de leur habileté. Ici, comme ailleurs, il y a plus d'appelés que d'élus ; que ceux qui n'ont pas aujourd'hui l'honneur de figurer parmi les premiers se consolent dans la pensée qu'ils réussiront mieux une autre fois ; le Comité de tir s'est efforcé de rendre à chacun justice avec la plus grande impartialité.

L'orateur, en terminant, a prié tous les tireurs et amis du tir de garder un bon souvenir du 31me Tir fédéral de Berne.

Cela dit, M. Tritten a procédé à la distribution des prix d'honneur et a proclamé les

Résultats du Tir fédéral de 1885

Séries

1. **Gugolz,** H[i], Adliswyl, Zurich, **roi de tireurs,** 140 numéros, 300 fr.

	NUMÉROS	FR.
2. Ritzel, Fr., Fügen (Tyrol). .	134 —	270
3. Bænziger, B., St-Gall . . .	132 —	230
4. Zbinden, Ch., Uttigen, Berne	130 —	200
5. Mattey, Ulysse, Grand-Cachot	128 —	175

Primes de semaines

	NUMÉROS	FR.
1. Rubin, Emile, Berne . . .	766 —	200
2. Brechbühl, contrôleur d'armes Berne[1]	701 —	175
3. Tschæppæt, nég., Bienne . .	608 —	150

Cible tournante

	DEGRÉS	FR.
1. Peter, lieut.-col., Berne. . .	2 —	200
2. Galli, Ch., Mendrisio . . .	3 —	175
3. Bühler, F., Neuchâtel . . .	4 —	125
4. Eich, Richard, Lenzbourg. .	4 —	125
5. Félix, François, Montreux .	12 —	100

Vaterland.

	DEGRÉS	FR.
1. Durrer-Keiser, Kerns, Obwal.	1139 —	1500
2. Wyssa, S[l], Lausanne . . .	1154 —	1250
3. Schneiter, G., Frutigen . .	1306 —	1125
4. Ottiker, Ph. Littau (Lucerne).	1343 —	1080
5. Blattman, J., Wadensweil .	1602 —	1000
6. Schoch, J., Obfelden, (Zurich).	1705 —	800
7. Elmer, H[i], Elm, Glaris . .	1713 —	750
8. Schlæpfer, M., Wald (Appenz).	1731 —	700
9. Blanc, Fr., Clarens	1769 —	660
10. Raschli, J., Schœnengrund .	1912 —	650

Jungfrau.

	DEGRÉS	FR.
1. Spori, J., Lauinen, Thoune .	652 —	550
2. Halter, J., Marbach, St-Gall .	792 —	500
3. Baumgartner, Ad., Meilen . .	866 —	461
4. Bill, Rod., Meikirch (Berne) .	935 —	400
5. Baumgartner, J., Buochs . .	1186 —	370

[1] M. Brechbühl était roi de tireurs à Fribourg.

Dépêches télégraphiques

PARIS, 29 juillet.

Le Sénat a continué aujourd'hui la discussion générale du budget.

MM. Millaud, Chesnelong et Sadi-Carnot ont parlé.

La discussion continuera demain.

Les journaux disent que sur les douze millions de crédit demandés pour Madagascar, sept sont déjà engagés ; ils concluent à la nécessité de nouveaux crédits.

—

PARIS, 29 juillet.

Dans une réunion des actionnaires du canal de Panama, M. de Lesseps a démenti tous les bruits hostiles à l'entreprise.

L'assemblée a approuvé toutes les propositions de M. de Lesseps.

M. Milne-Edwards, doyen de l'Académie des sciences, vient de mourir.

L'ambassade ottomane dément le bruit de la maladie du sultan.

—

PARIS, 29 juillet.

Des informations d'Espagne constatent l'extension du choléra.

Il y a environ 4000 cas et 2000 décès par jour dans le royaume.

—

ST-PÉTERSBOURG, 29 juillet.

Le *Journal de Saint-Pétersbourg* dit que les informations du *Daily News,* relativement à la réponse de la Russie au sujet du défilé de Zulfikar, manquent de fondement.

Les négociations sont encore pendantes sur la question de Zulfikar. Tant que les gouvernements intéressés n'auront pas donné de renseignements à leur sujet, on fera bien de n'accepter que sous réserve tout ce qui pourrait être annoncé par les journaux.

—

ROME, 29 juillet.

Dans une allocution qu'il a prononcée lundi, le Pape a rappelé les récentes amertumes qui ont contristé son âme. Examinant la situation religieuse de l'Italie, le Pape s'est plaint de l'interdiction d'accompagner solennellement le Saint-Viatique, lors de la réunion du congrès anticlérical. Des difficultés sont opposées par la France et l'Allemagne à l'action de l'Eglise. Il espère toutefois que la paix religieuse pourra être rétablie en France et en Allemagne.

Le Pape, faisant évidemment allusion à l'incident Pitra, dit que la concorde est plus nécessaire que jamais. Il rappelle qu'il a toujours défendu et affirme qu'il continuera à défendre énergiquement les droits du Saint-Siège.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

BERLIN, 30 juillet.

La souscription à 3 % pour l'emprunt égyptien a été close tout de suite après l'ouverture, à cause du nombre colossal des souscripteurs.

—

LONDRES, 30 juillet.

Le rapport du Comité composé du cardinal Manning, de l'archevêque de Canterbury, de l'évêque de Londres, des députés Morley et Reid, déclare après enquête faite que les faits immoraux signalés par la *Pall Mall Gazette* sont vrais dans leur ensemble.

—

PARIS, 30 juillet.

Des dépêches de Madrid signalent dans cette ville 31 cas de choléra et 29 décès ; dans la province de Saragosse, 1024 cas, 332 décès.

49 FEUILLETON DE LA *LIBERTE*

LA

VENGEANCE D'UN PÈRE

Par Charles d'AVOLD

— Eh bien ! qu'en pensez-vous ?

— Hum ! ce que j'en pense ? Il y a dans le vallon un vieux château ruiné et abandonné. Quelque maraudeur s'y sera logé pour la nuit.

— Vous n'y voyez rien d'extraordinaire ?

— Absolument rien.

— Je ne suis pas si rassuré et je veux savoir ce qui se passe là-bas. Faites bonne garde jusqu'à mon retour.

— Arrêtez, messire chevalier ; vous allez vous jeter entre les mains des ennemis.

— Ne craignez point, je serai prudent. Si vous apercevez quelque mouvement, avancez avec une dizaine d'hommes à ma rencontre.

Roderic couvrant son armure d'un ample manteau, sortit du retranchement et se dirigea sur la tache noire que formaient dans les ténèbres les ruines du vieux château. Il se glissa à travers les hautes herbes et les broussailles jusqu'à l'entrée d'une vieille tour qui seule était restée debout. Devant la porte, un guerrier provençal montait la garde.

6. Ruegger, Arnold, Aarbourg	1458	— 335
7. Schlæpfer, Teufen (Appenzell).	1703	— 330
8. Baraldini, A., Monthey (Val.).	1733	— 300
9. Gallicer, Jos., Willisau (Luc.).	1845	— 270
10. Kuenzli, Adelboden (Berne) .	2058	— 250

Eiger

	DEGRÉS	FR.
1. Stalder J., Spiez (Berne). . .	887	— 600
2. Nicollier, Ch., Champagne. .	1338	— 550
3. Kœlliker, Robert, Thalyeil. .	1359	— 540
4. Kuhn, J., med.-Dr St-Gall . .	1402	— 500
5. Fassler, J., Appenzell . . .	1624	— 445
6. Baumann J., Omlishausen . .	1640	— 428
7. Perrin, César, Colombier . .	1666	— 400
8. Hirsbrunner, Kirchlindach. .	1850	— 375
9. Corrodi, G., Horgen (Zurich) .	1872	— 350
10. l'Epattenier, St-Blaise . . .	2062	— 309

Mœnch.

	DEGRÉS	FR.
1. Renggli, Jules, Entlebuch, Luc.	1123	— 550
2. Rechsteiner J., Altstætten . .	1214	— 540
3. Karlen, J., Latterbach (Berne).	1228	— 500
4. Ebinger, E., Sontersweiler. .	1302	— 400
5. Staubli, major, Berne. . . .	1400	— 370
6. Büchler, B., Heimberg . . .	1444	— 340
7. Siegfried, Chr., Lenk (Berne) .	1558	— 325
8. Brændli., J. Horgen (Zurich) .	1618	— 300
9. Jungwirth, Gachnang Thurg .	2013	— 270
10 Wüvels, Jules, Horgen (Zur.).	2084	— 250

Berna

	DEGRÉS	FR.
1. Kuster, Alb., Mænnedorf . .	907	— 550
2. Bœhlen. J., agric., Frauenfeld.	1595	— 500
3. Blanc, H., propriét., Lausanne.	2080	— 465
4. Courvoisier, Art., Ch.-de-Fonds	2496	— 400
5. Dættwyler, O., Bockten (B.-C.)	2501	— 370
6. Næher, Jean, relieur, Zurich.	3343	— 340
7. Fonjallaz, G., Epesses (Vaud).	3422	— 325
8. Kœnitzer, G., Worb (Berne).	3736	— 300
9. Guiguer, Ed., nég., Payerne.	3750	— 270
10. Seconda-Verda, P., Verone.	3803	— 250

Cible militaire

	POINTS	FR.
1. Bodmer, G., Neftenbach . .	235.4	— 302
2. Joyet, J., Cossonnay (Vaud).	231.0	— 292
3. Tœnen, G., Frutigen (Berne).	229.9	— 252
4. Hæfeli, R., Chaux-de-Fonds.	229.9	— 225
5. Rœmer, Hans, stud., Berne.	227.7	— 200
6. Ody [1], Alph., Vaulruz (Frib.)	227.7	— 184
7. Klotter, J., Langnau (Argov.)	225.5	— 160
8. Marti, Fritz, contrôl.-d'armes	224.4	— 152
9. Wespi, Alb., armur., Berne.	224.4	— 140
10. Vaucher, Léon, Buttes . .	224.0	— 130

Concours de sections

1. Société d'arquebuse et navigation de Genève.
2. Société des Armes réunies, Chaux-de-Fonds.
3. Société de carabiniers, Yverdon.
4. Société de mousquetaires, Neuchâtel.
5. Société de tireurs, Bienne (Berne).
6. Société « Guillaume Tell », Zurich.
7. Stadtschützengesellschaft, Lucerne.
8. Schützengesellschaft, Winterthour.
9. Carabiniers du Val de Travers (Fleurier).
10. Feldschützen, Thoune (Berne).
11. Schützengesellschaft, Liestal (Bâle-Camp.)
12. Schützengesellschaft, Zofingue (Argovie).
13. Schützengesellschaft, Einsiedeln (Schwyz).
14. Carabiniers réunis, Satigny (Genève).
15. Schützengesellschaft, Meiringen (Berne).
16. Feldschützen, Gessenay (Berne).
17. Société militaire, Saint-Imier (Berne).
18. Section Tœdy, Mitlœdy (Glaris).
19. Feldschützen, Bolligen (Berne).
20. Feldschützen, Interlaken (Berne).
21. Etudiants suisses, Zurich.
22. Feldschützen, Langnau (Berne).
23. Club de tireurs (Schützenclub), Bâle.

Après la proclamation de ces résultats, un cortège, formé des tireurs couronnés et des membres des Comités, s'est rendu à la cantine, où le dernier banquet officiel a été ouvert vers 1 heure de l'après-midi.

—

Un tireur d'Unterwald, d'une taille de géant, est allé se plaindre qu'il ne pouvait tirer, la hauteur du stand ne le permettant pas. On lui demanda si, sérieusement, il avait l'intention de tirer; sur sa réponse affirmative, on le pria d'attendre un quart d'heure. On fit creuser un petit fossé de 30 à 35 centimètres au moins, et alors notre Suisse primitif, au fond de son fossé, se trouva être à la hauteur des autres tireurs et put ainsi satisfaire son goût pour la cible.

[1] M. Ody reçoit le don de la Société centrale des sous-officiers de Berne (en espèces 150 fr.) et le don de la 1re compagnie du 2me *Schulbataillon* (en espèces 34 fr., total 184 francs).

—

Conflits cantonaux. — Pendant qu'on chante à Berne l'union et la bonne harmonie, les deux gouvernements de Grisons et St-Gall sont en pleine guerre. Il s'agit d'un pont sur le Rhin entre Maienfeld et Ragatz, construit par le gouvernement grison avec un apport financier de St-Gall. Le gouvernemet saint-gallois ne jugeant pas le pont assez solidement construit, s'est opposé à la continuation des travaux sur territoire saint-gallois. On a reconnu en conférence que les piles du pont devaient être consolidées et décidé en même temps d'achever provisoirement le pont, mais l'idée ne serait pas praticable. De part et d'autre on proteste, St-Gall a envoyé des ingénieurs et gendarmes, les Grisons protestent aussi et s'adressent au Conseil fédéral. La question en est là.

—

Température. — La sécheresse commence à se faire sentir de divers côtés. Les sources et les cours d'eau baissent d'une manière inquiétante.

A Neuchâtel, on est obligé d'arrêter la distribution d'eau dans les concessions et les fontaines de 7 h. du soir à 7 h. du matin. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut encore maintenir les conduites en charge. La bise ne cesse de souffler depuis le commencement de la canicule, et il est douteux que nous ayons encore de la pluie. Les récoltes auraient grand besoin d'un peu d'eau. Les regains sont déjà brûlés en maints endroits; quant aux raisins, ils commencent à se ferrer.

Berne

On nous écrit du Jura :

Les bruits les plus divers continuent à courir sur l'attitude du canton de Berne dans les affaires diocésaines.

Des gens bien informés assurent que Berne restera dans le Concordat diocésain, et que tout est préparé pour cette solution, tandis que d'autres, également bien informés, prétendent avec non moins d'assurance que Berne vise à se désintéresser des affaires religieuses, et restera cantonné dans la position que lui a tracée la loi sur l'organisation des cultes en 1874. Ceux-là vont même jusqu'à affirmer que le gouvernement bernois irait jusqu'à dénoncer le Concordat diocésain de 1828, et proposerait d'abandonner aux catholiques non seulement la décision finale sur leurs rapports avec l'évêque de Bâle, mais encore tous les détails de la nouvelle organisation.

Cette détermination assez étrange de la part des gouvernants bernois serait la conséquence d'un plan de campagne destiné à à préparer les voies à une séparation de l'Eglise et de l'Etat.

On commencerait ainsi par les catholiques. Quoi qu'il en soit de ces bruits, il est certain que le gouvernement n'a encore point pris de décision définitive, et que le *Placet* accordé au Mandement de Mgr Fiala, ne préjuge rien sur ses résolutions futures.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est point encore mûre dans l'opinion, et il serait plus qu'étrange de commencer l'expérience par essayer le remède sur la minorité catholique.

Selon eux, Berne commettrait une lourde faute en abandonnant le terrain du Concordat de 1828. Il n'y a aucune raison plausible de dénoncer ce Concordat et de replacer les populations catholiques du Jura dans les incertitudes d'une situation mal définie. L'amour-propre du pouvoir devrait être satisfait depuis la résignation de Mgr Lachat, et Berne devrait se féliciter de voir la sagesse du Saint-Siège lui offrir une sortie honorable de l'impasse où les emportements de sa politique l'avaient acculé.

Serait-ce qu'en restant dans le diocèse de Bâle, Berne craindrait d'abandonner trop ouvertement le mouvement vieux-catholique si favorisé et si appuyé en haut lieu? — Mais qui peut encore ignorer que, malgré les essais de galvaniser ce cadavre, le vieux catholicisme est en pleine décomposition? Cette décomposition est tellement irrémédiable que le moment viendra pour Berne d'abandonner la trop fameuse Faculté de théologie vieille-catholique annexée à l'Université.

Maintenant que la paix est conclue avec l'évêque de Bâle, cette création de la crise de 1874 n'a plus de raison de prolonger l'existence factice qu'on lui insuffle péniblement, d'année en année.

Les vieux-catholiques d'ailleurs, se rapprochent toujours plus des sectes protestantes. La belle église catholique construite par le curé Baud n'est plus guère un temple religieux, depuis qu'elle sert aux concerts et aux productions musicales, à moins que les anglicans ne lui rendent ce caractère. On peut lire, à tous les carrefours de Berne, de grandes affiches en anglais, annonçant aux touristes que le service anglican se célèbre chaque dimanche à l'église vieille-catholique (*Old catholic church*).

M. Herzog n'est pas mal avisé en cherchant à flatter la clientèle anglaise qui alimente principalement son escarcelle. Mais les devoirs de l'Etat, en présence de cette situation sont clairement tracés. Il est temps qu'on se dégage de cette mauvaise entreprise, et qu'on en revienne à sceller avec les populations catholiques une paix loyale et définitive.

C'est une affaire de temps, dit-on. Peut-être. Mais qu'au moins on s'attache à nous faire espérer que la politique du gouvernement vise sérieusement à atteindre ce but. Serait-ce à ce sentiment qu'il faut attribuer le refus du gouvernement d'admettre dans le cimetière bernois l'abbé Roudeix, desservant vieux-catholique des débris du schisme à Porrentruy? Ou bien cette décision serait-elle due à l'incartade de Roudeix lors d'une cérémonie funéraire sur le cimetière de Porrentruy? — Je ne sais. Mais quand même il faudrait s'en tenir à la seconde hypothèse, nous ne cesserions de redire au gouvernement que le moment est venu de terminer les conflits religieux dans le sens des aspirations des populations catholiques.

***

Une Compagnie qui n'a pas de chance, c'est le funiculaire bernois. Ce n'est pas le câble qui a cassé, comme on l'a cru, mais une roue, à ce que déclare la Compagnie dans une lettre publique. En examinant les autres roues on a pu se convaincre qu'elles allaient subir le même sort. On avait transporté 14,638 voyageurs à deux sous, et il faut déjà changer les 8 roues.

***

Dans son assemblée de samedi dernier, la Société du Grütli de Bienne a décidé de demander la fête centrale de la Société suisse du Grütli pour 1886. Comme cette Société compte actuellement plus de huit mille membres, la fête prendra certainement des dimensions très considérables.

***

A Interlaken, depuis quelques jours, les hôtels sont combles jusqu'au toit. On attribue ce fait au temps splendide et au Tir fédéral de Berne.

***

Le *Solothurner-Anzeiger* met le public en garde contre le service religieux (annoncé pour les catholiques par le *Fremdenblatt* de Thun) qui est célébré dans le temple de cette localité. Ce service est fait par un prêtre vieux-catholique, l'ex-Bénédictin Bruhin de Schwyz. Le culte catholique romain a lieu à Scherzlingen. Avis aux militaires et aux touristes en passage à Thoune.

***

Les Singhalais quittent Berne pour Zurich. Ils se rendront de là à Francfort s/M et à Prague.

***

Le gendarme Streit a arrêté à Reuchenette un nommé Ramseyer, Frédéric, ouvrier à la fabrique de Rondchâtel. Il y a quelque temps, R. fit part à un camarade qu'il avait assassiné il y a environ quatre ans un inconnu dans les environs de Bätterkinden, et lui avait volé ses bottes et sa montre. La préfecture de Fraubrunnen ayant été avisée immédiatement, il fut constaté que le 7 mai 1880 on avait retiré du canal de la fabrique de Bätterkinden le cadavre d'un nommé Nydegger, Gottlieb, répondant au signalement donné. Ramseyer a été conduit dans les prisons de Fraubrunnen.

Zurich

Dimanche, à 7 heures du matin, entre Riesbach et la ville, le nouveau quai construit à grands frais et dont Zurich s'enorgueillissait avec raison, s'est effondré dans le lac. La partie éboulée représente une surface de plusieurs centaines de mètres carrés. Le mur a naturellement été emporté avec un certain nombre de pierres de taille qui devaient y être posées prochainement pour terminer le parapet. Le dommage est énorme. On parle de près d'un *demi-million de francs*, et l'on craint que de nouveaux effondrements ne se produisent, car on remarque des crevasses à une grande distance.

Bâle-Ville

Mardi, vers 3 heures de l'après-midi, un garçon boucher, âgé d'une vingtaine d'années, levait à l'abattoir la peau d'un animal qui venait d'être abattu. Tout à coup son couteau glissa, et il se coupa l'artère principale et quelques vaisseaux de la cuisse gauche. Le sang s'échappait à flots de la blessure; en un instant les bottes du malheureux en furent pleines. Heureusement le docteur Sigmund, directeur des abattoirs était présent; il réussit à comprimer l'artère, et le blessé fut transporté à l'hôpital.

Argovie

Ainsi que nous l'avons annoncé, les électeurs argoviens étaient appelés à procéder, mardi dernier, au renouvellement intégral du Grand Conseil. La votation se fait dans cinquante circonscriptions.

Voici quelques résultats :

Les conservateurs l'ont emporté dans les cercles de Sarmenstorf (3 députés), de Sins (4), de Bosswyl (4), Niederwyl (3). — Total : 14.

Les cercles suivants ont donné des résultats mixtes : Merenschwand, 3 conservateurs et 1 libéral modéré; Mellingen, 3 conservateurs et 2 libéraux modérés; Baden, 3 libéraux, 1 démocrate radical; Aarau, 4 libéraux, 1 radical; Wohlen, 2 libéraux, 1 radical; Rohrdorf, 3 conservateurs, 1 libéral modéré; Frick, 2 libéraux 1 radical; Laufenbourg, 2 libéraux, 1 conservateur; Kaiserstuhl, 2 libéraux, 1 conservateur; — Total, 11 conservateurs, 19 libéraux, 4 radicaux. Les libéraux étaient généralement portés sur les listes conservatrices.

Zurzach a élu 3 libéraux.

A Muri, où le succès de la liste conserva-

Roderic se demandait avec anxiété comment il pourrait pénétrer dans la tour, quand le pas rapide d'un cheval se fit entendre. Un instant après, un cavalier mettait pied à terre, attachait sa monture à un arbre et entrait en jetant à la sentinelle le mot de passe: Béatrix.

Ce mot n'échappa pas aux oreilles attentives du jeune chevalier. Sans hésiter, il s'écarta en rampant, fit un long détour et revint droit sur le château, en marchant d'un pas ferme et dégagé.

— Béatrix! dit-il en passant près de la sentinelle. Il franchit résolument le seuil de la grande porte et se trouva dans une pièce longue et étroite qui avait dû servir autrefois de salle des gardes. Deux portes y donnaient, Roderic, laissant la première derrière laquelle il entendait un grand bruit de voix, ouvrit la seconde et la referma sur lui.

La chambre où il venait de pénétrer était plongée dans l'obscurité. Roderic prêta l'oreille; il ne saisit qu'un bruit confus. En se rapprochant du mur, son pied heurta la première marche d'un large escalier de pierre. Il s'empressa de monter et parvint, comme il l'espérait, dans une chambre située au-dessus de celle où se tenait l'assemblée.

De la pointe de son poignard, il perça le parquet vermoulu, et appliquant tantôt l'œil et tantôt l'oreille il put saisir ce qui se passait et se disait dans le conseil.

Un feu clair pétillait dans la vaste cheminée. Devant l'âtre, sur un escabeau, était assis un guerrier aux couleurs de Manfred. Autour de lui, des chevaliers français et provençaux

— Et qui nous garantit, disait celui qui paraisssait être le chef, qui nous garantit que cette offre n'est pas un piége?

— Mon honneur de chevalier et ma propre personne. Je resterai votre otage, et si le comte Caserta ne tient pas sa parole, je consens à être rôti dans ce feu.

— Fort bien, répondit le seigneur français; mais vous devez comprendre notre hésitation. Notre vaillant roi sera lui-même surpris, quand il apprendra que le généralissime ennemi s'offre à lui livrer, sans coup férir, une aussi forte position.

— Le comte Caserta a ses motifs d'agir de la sorte. Il espère, du reste, que le roi Charles saura reconnaître son dévouement et l'importance du service qu'il lui aura rendu.

— N'en doutez pas, repartit le Provençal avec un sourire équivoque. Mais, un mot encore. Le comte Caserta pourra-t-il livrer le pont? N'en sera-t-il pas empêché par le comte Lancia?

— Je ne sais comment mon maître s'y prendra; mais, je vous le répète, il tiendra parole. Si demain à l'aurore, vous trouvez le pont de Céprano évacué, avancez hardiment, le défilé est à vous.

Roderic avait suivi cette conversation avec une colère croissante. Il serra d'une main crispées sa bonne épée, et se demanda, s'il ne devait pas se précipiter dans la salle et exterminer le traître. Mais à quoi bon s'exposer inutilement? Le mieux était de rentrer au camp et de dénoncer la trahison qui se préparait.

Il descendit l'escalier, sortit du vieux château et s'élança, d'une course folle vers le pont de Céprano. A mesure qu'il approchait, un bruit confus frappait ses oreilles. La bannière aux armes de Manfred ne flottait plus sur le retranchement; tout était en mouvement dans le camp.

— Que se passe-t-il? demanda Roderic avec anxiété. Que signifie toute cette agitation?

— Messire chevalier, tout ce que nous savons, c'est que l'ordre est venu d'évacuer le pont et de nous replier.

— Ne le faites pas, au nom du ciel! On machine une affreuse trahison.

— Messire chevalier, l'ordre a été donné par le comte Caserta lui-même. Il ne nous appartient pas de le juger, ou de nous y refuser. Adressez-vous au comte.

Roderic, rempli de colère et d'anxiété, prit une torche et traversant le plus vite qu'il lui fut possible les troupes en mouvement, il se rendit au camp de Jordano Lancia. Caserta avait assigné, à dessein, à ce fidèle serviteur de Manfred le poste le plus éloigné du pont de Céprano.

Le comte, après avoir tout disposé pour le combat, s'était jeté sur un lit de camp pour goûter quelques heures de repos. Roderic le réveilla, et, en peu de paroles, lui dénonça la trahison de Caserta.

— Ciel! s'écria Lancia, mes soupçons n'étaient donc que trop fondés! C'est un coup terrible pour la fortune de Manfred.

— Noble comte, n'y a-t-il aucun moyen d'empêcher ce malheur?

Lancia secoua tristement la tête.

— Caserta a tout pouvoir; je ne dispose point de forces suffisantes pour m'opposer à ses desseins.

Entendra-t-il encore la voix de l'honneur? J'en doute; néanmoins je veux aller le trouver et faire un dernier effort. En attendant mon retour, fais prendre les armes à mes troupes.

Le comte Caserta s'était enfermé dans sa tente et avait donné ordre de ne laisser entrer personne. Mais Lancia força la consigne et pénétra jusqu'au traître.

— Seigneur comte, s'écria-t-il, est-il vrai que vous ayez fait évacuer le pont de Céprano?

— C'est vrai, comte Lancia.

— Mais au nom du ciel, quel est votre but? Ce pont n'est-il pas la clé du défilé? S'il tombe au pouvoir de l'ennemi, notre position, si forte à l'heure présente, sera entièrement compromise. Je vous en conjure, donnez contre-ordre et faites réoccuper le pont avant qu'il soit trop tard!

Caserta l'enveloppa d'un regard froid et méchant et lui demanda avec hauteur:

— Dois-je comprendre que vous mettez en doute mes talents de chef d'armée?

— Loin de moi une telle pensée! vous avez maintes fois fait vos preuves, comte Caserta. Aussi ne puis-je attribuer cette mesure qu'à une inexplicable erreur.

— Ce qu'il vous plaît d'appeler une erreur est une ruse de guerre dont je pense tirer le plus grand avantage.

— Une ruse de guerre! Je ne vois pas.

— Et quel intérêt aurions-nous à rester ainsi sur la défensive?

— Un intérêt de premier ordre. L'armée de Charles d'Anjou n'a ni vivres, ni argent pour s'en procurer.

(A suivre.)

trice est assuré avec le nom de M. le curé Dœbeli, la fréquentation du scrutin a été si peu considérale que le *quorum d'électeurs* n'a pas été atteint ; il y aura une nouvelle élection.

Autant que nous pouvons en juger par ces quelques résultats partiels, les conservateurs et les libéraux réunis formeront la majorité dans le nouveau Grand Conseil, comme ils la formaient dans la Constituante. Cela promet au canton une politique d'apaisement et la fin des luttes du Kulturkampf.

Vaud

La municipalité de Grandson a, sur pressante demande, vendu pour le haut prix de 1200 francs cinq plantes de chêne sur pied, dans sa forêt de Champ-Clément rière Giez. Ces bois sont destinés, dit-on, à la construction de navires à Toulon. Le poids des cinq billes devait atteindre cinq cents quintaux environ.

***

Le Grand Conseil est convoqué en reprise de session pour lundi 7 septembre, à 1 ½ h. après midi.

***

On écrit de Lausanne au *Vaterland* de Lucerne :

« La paroisse catholique de Lausanne a célébré dimanche une belle fête. M. Bègue, fils d'une honorable famille de la ville, consacré le jour précédent par Mgr l'évêque Mermillod, a dit sa première messe.

Le sermon a été prononcé par le révérend supérieur du séminaire de Fribourg Monsieur Gœtschmann ; notre curé, M. Deruaz, y assistait en qualité de parrain. L'éclat de la cérémonie était relevé par la présence d'un grand nombre d'ecclésiastiques du dehors.

Depuis une année à peine, voilà la seconde fois que notre bien-aimé pasteur a la satisfaction de vouer au service du Seigneur un de ses anciens catéchumènes. M. Bègue est le troisième prêtre sorti de la paroisse de Lausanne, qui a reçu le baptême de M. Deruaz.

En ce qui concerne le développement de l'Eglise catholique dans le canton de Vaud, il convient de mentionner le fait que le mois dernier une chapelle catholique a été inaugurée à Bex. La nouvelle paroisse est organisée et son pasteur est élu.

Actuellement le culte catholique est célébré dans toutes les localités un peu importantes des bords du lac, de Genève à Saint-Maurice : Nion, Rolle, Morges, Lausanne, Vevey, Montreux, Aigle, Bex. Toutes ces paroisses, simplement tolérées par la loi, vivent sans retirer de l'Etat un centime. Les ressources nécessaires à leur existence sont fournies par les fidèles. Sans doute, elles sont redevables aux Missions intérieures de sommes importantes, et elles jouissent des plus sincères sympathies de la part des autorités, mais elles ne relèvent absolument que d'elles-mêmes.

Nous sommes heureux de constater ce fait, afin de rassurer les natures timides qui craignent que l'Eglise se périclite si elle se sépare de l'Etat. Chez nous la séparation est accomplie de fait ; si elle avait eu lieu à Genève, nos coreligionnaires de ce canton seraient encore aujourd'hui en possession de leurs biens.

Valais

Trois chamois sont descendus, le 21 de ce mois, jusqu'au village de Montana, hameau de Lens, et se sont couchés dans un champ de pommes de terre, devant la cure. Aperçus par les gens de la localité et poursuivis, l'un d'eux regagna immédiatement son habitation ordinaire ; le second, prit la direction de Sierre, et fut abattu dans une forêt à quelques minutes de Loch ; le troisième, se réfugia dans une chenevière et devint la conquête des poursuivants : il est encore vivant. On présume, que ces trois chamois avaient le piétain.

***

On a cueilli le 22 juillet, dans une vigne de Vétroz, un raisin blanc parfaitement mûr. Si la chaleur se maintient, l'exportation des raisins commencera avant la fin d'août.

Genève

Mercredi matin, vers trois heures, la population de Genève a été réveillée par les cloches d'alarme et la cornette des sapeurs-pompiers. Un incendie d'une certaine importance venait de se déclarer dans l'immeuble N° 11 de la rue du Mont-Blanc, occupé par l'hôtel du Faucon. Le feu a éclaté dans une chambre de domestique située dans les combles de cette maison, et bientôt tout le toit était embrasé. La bise ne soufflait heureusement que faiblement, sans cela tout le pâté de maisons situé entre les rues du Mont-Blanc, de Chantepoulet et de l'Entrepôt serait devenu la proie des flammes. Cependant, vers 4 heures, l'incendie s'est étendu à l'immeuble qui se trouve à l'angle de la rue du Mont-Blanc et de la rue de Chantepoulet. Les combles des maisons 9 et 11 ont été entièrement consumés ainsi que le 5me étage du N° 4 de la rue de l'Entrepôt.

Les secours ont été longs à organiser et les nombreuses pompes qui étaient accourues n'ont pu être mises tout de suite en batterie, car les fils du téléphone qui passent par dessus les maisons en feu gênaient beaucoup les pompiers. La pompe à vapeur était installée près de l'entrepôt et a rendu les plus grands services. Vers cinq heures on était maître du feu et une pompe est seule restée sur les lieux.

JUBILÉ DES ZOUAVES PONTIFICAUX

La fête donnée aux anciens zouaves pontificaux, à l'occasion du 25e anniversaire de la création du regiment, par le général de Charette, dans son château de la Basse-Motte, près de Saint-Malo, a eu lieu le 28 juillet.

Favorisée par un temps superbe, elle a été très brillante. Le programme portait au *verso* cette inscription : « Noces d'argent du régiment des zouaves pontificaux, 1860-1885. La Basse-Motte, 1885. » Le tout encadré dans une fort jolie vignette représentant une vue de Rome, surmontée d'un trophée formé d'un drapeau blanc croisé avec l'étendard des zouaves portant le Sacré-Cœur et la tiare pontificale.

Au recto, les noms des batailles auxquelles a assisté le régiment, depuis Castelfidardo 1860, jusqu'à Orléans, Cercottes, Patay, Brou, Yvré-Lévêque, en 1870.

A dix heures du matin, une messe a été dite par Mgr Sacré, prélat romain, en remplacement du nonce du Pape, Mgr di Rende, empêché, sur un autel dressé dans le parc, devant une foule de plusieurs milliers de personnes.

Après cette cérémonie, le général de Charette a retracé éloquemment l'histoire des zouaves pontificaux. If a insisté surtout sur le rôle glorieux joué par eux dans la campagne de France sous le gouvernement de la Défense nationale.

« Nous avons fait notre devoir à Rome et en France, dit le général, et nous serons toujours prêts à le faire contre l'ennemi du dehors et celui du dedans, selon l'expression du général de Cissey dans son ordre du jour de licenciement.

« Allez, Monseigneur, conclut-il en se tournant vers le nonce, allez dire à Léon XIII que le régiment reste fidèle à sa légende, qu'il est tout prêt, sur un signe de lui, à reprendre sa place parmi les défenseurs de la Papauté et de la grande cause qu'elle représente. Dites-lui, Monseigneur, que le jour où la France aura besoin de nous, nous lui demanderons un bénédiction spéciale afin de rester toujours dignes de notre régiment.

« Dites-lui que je ne puis oublier les belles paroles qu'il nous a adressées : « Restez fidèles à l'honneur, ce sera la vraie manière de rester fidèles aux grandes et nobles traditions de votre pays... Dieu fera le reste. »

Après ce discours, qui provoque un enthousiasme indescriptible, un banquet de plus de seize cents couverts est servi aux anciens zouaves, parmi lesquels on remarque des représentants de toutes les nationalités : Irlandais, Hollandais, Canadiens, etc.

La fête continue toute la journée de la façon la plus cordiale.

Mgr Sacré, qui a dit la messe, est un prélat romain, curé de la cathédrale d'Anvers, ancien aumônier des zouaves depuis Castelfidardo. Il a donné après la messe la bénédiction pontificale avec autorisation de Léon XIII envoyée par télégramme.

Au pied de l'autel étaient le colonel d'Albiousse, portant la bannière pontificale, et M. de Cazenove de Pradines, portant la bannière des zouaves, qu'il a prise à Patay des mains de Verthamon et des deux Bouillé, tués en la défendant. Lui-même est privé de l'usage du bras et de la jambe droite, par suite des blessures reçues à cette affaire.

A côté de lui, se tenait le jeune fils de Fernand de Bouillé tué à Patay.

La veuve du général de Lamoricière assistait à la messe, ainsi que le général de Biré, l'amiral Véron, le nouveau sénateur, etc.

Dans l'assistance, il y avait un grand nombre de femmes en toilette aux couleurs pontificales, or et blanc. Aucun emblème politique.

Le choléra en Espagne

Le choléra continue à s'étendre surtout dans l'est de la Péninsule espagnole.

Quelques cas sont signalés à Barcelone.

La situation de cette ville inspire des inquiétudes, car les conditions hygiéniques y sont très mauvaises.

Dans un village de la province de Cuenca, sur une population de 300 personnes, il y a eu 140 cas et 137 décès en trois jours.

Un télégramme de Murcie annonce que 70 cadavres sont sans sépulture dans la ville d'Ajecla, où presque tous les survivants prennent la fuite.

Le choléra a éclaté dans la province de Gerone, près de la frontière de France.

Quelques cas sont signalés dans la province de Lérida.

Le fléau fait des progrès en Andalousie.

Une cinquantaine de cas sont signalés à Grenade.

A Montguado, dans la province de Soria, le quart des habitants est décédé en dix jours. La ville reste sans médecin.

Un seul gendarme survivant est occupé à enterrer les cadavres. Des secours ont été envoyés.

Les journaux de Madrid se plaignent de la façon dont on fait à Hendaye la visite sanitaire des voyageurs venant d'Espagne.

El Correo dit que c'est une farce ennuyeuse. Il ne comprend pas pourquoi le médecin demande à chaque voyageur sa carte et son mouchoir de poche, et quel rapport il peut y avoir entre ces objets et la santé de leurs possesseurs.

Les Allemands en Turquie

Le nombre des Allemands au service de la Turquie est loin de diminuer. Les contrats conclus avec les officiers Kahler Pacha, et Kamphovener Pacha, Rustow Pacha et Hobe Pacha viennent d'être renouvelés et le Sultan a décoré lesdits généraux ainsi que le contre-amiral Starke. Parmi les autres sujets au service de la Turquie, nous signalerons notamment Wettendorf Bey, sous-secrétaire d'Etat aux finances ; Horn Effendi, conseiller des douanes ; Seebalt Effendi, conseiller du ministère des travaux publics, et Gescher Effendi, conseiller du ministère des affaires étrangères.

Dans l'Asie centrale

On mande de Simla que l'émir de l'Afganistan, après avoir reçu le firman de l'impératrice des Indes, qui lui confère la croix de l'Etoile des Indes, a fait tirer une salve de cent un coups de canon.

Caboul a été illuminé pendant trois nuits consécutives et des copies du firman ont été affichées à Caboul et dans tout l'Afghanistan.

Le brigandage au Tonkin

La *Liberté* publie des avis du Tonkin suivant lesquels la Rivière-Claire foisonnerait de Pavillons-Noirs grossis de déserteurs de l'armée chinoise.

Ces bandes, cachées dans les forêts, sont retranchées à Thuy en Binh.

Le brigandage augmente dans le Delta, que les canonnières ne peuvent pas parcourir à cause de la baisse des eaux.

L'état sanitaire laisse à désirer. On signale quelques cas d'insolation et des accès de fièvre pernicieuse.

Les Pavillons-Noirs au Tonkin

Le *Temps*, qui a reçu à ce sujet d'intéressantes informations, indique le plan que suit, en ce moment, le général de Courcy :

« Le général de Courcy, dit le *Temps*, prend une série de précautions militaires, à l'effet d'empêcher la jonction des Annamites de Thuyet et des Pavillons-Noirs dans le Than-Hoa, la province de l'Annam limitrophe du Tonkin.

« Comme nous l'avons déjà dit, l'occupation de Dong Hoï ne pouvait suffire pour atteindre ce but, et, pour dire toute notre pensée, nous ajouterons qu'on aura grande peine à empêcher l'insurrection de se propager dans le Sud du Tonkin. La chaleur et les pluies immobilisent nos soldats dans leurs cantonnements et il n'y a guère que les tirailleurs tonkinois et les canonnières qui puissent servir à la chasse aux rebelles.

« Quant aux Pavillons-Noirs, pour la première fois, un télégramme officiel nous apprend qu'ils n'ont pas évacué le Tonkin. Qui sait même si Luh-Vinh-Phuoc ne continue pas à les commander ? On a vu par la lettre de notre correspondant spécial au Tonkin avec quel sans-façon ont été traités les délégués du Fils du Ciel. Les pauvres commissaires royaux ont vu la mort de bien près et n'ont échappé que par la fuite au coups de leurs concitoyens. Il est certain que les Pavillons-Noirs sont aujourd'hui plus nombreux que jamais, car leurs rangs ont été grossis par de nombreux déserteurs de l'armée régulière chinoise qui, se demandant ce qu'on ferait d'eux la paix signée, ont préféré à un retour à la vie civile dans leur patrie l'existence d'aventures dont vivent les partisans de Luh-Vin-Phuoc depuis tant d'années.

« Nous avons donc au Tonkin, écumant la région, les Pavillons-Noirs, les déserteurs de l'armée impériale et les rebelles annamites et tonkinois, et nous ne pourrons entreprendre une campagne régulière contre ces masses qui se fortifient et occupent les forts construits avant la signature de la paix que vers la fin d'octobre !

« Pendant cette période de repos forcé, l'ennemi ne reste pas inactif, car les précautions militaires que prend le général de Courcy démontrent que des bandes de Pavillons-Noirs se sont dérobées et ont suivi la rive droite du Day, pour tâcher de donner la main à Thuyet dans le Nghé-An et le Thanh-Hoa.

Petites nouvelles politiques

Une dépêche des journaux anglais, datée de Durban, 27 juillet, dit que le gouvernement du Transwaal, ne pouvant plus faire face à ses engagements, a suspendu ses payements.

Le comte Dolgoroukoff a publié une ordonnance portant que les armuriers de Moscou devront tenir des livres concernant la vente des armes à feu et des cartouches, et ne pourront vendre de revolvers et cartouches pour revolvers qu'aux personnes munies d'autorisation.

Les armuriers qui enfreindront ces prescriptions sont punis d'une amende de 500 roubles ou d'un emprisonnement de trois mois.

Mardi a eu lieu au Caire l'ouverture de l'Assemblée générale des notables égyptiens.

Le khédive, dans son discours, a demandé l'autorisation pour l'emprunt, qui est devenu indispensable par suite de l'augmentation des dépenses depuis la révolte d'Arabi jusqu'à ce jour.

L'Assemblée aura à se concerter sur les détails avec les ministres.

Le ministre des finances a ensuite présenté le budget. Il y a eu quelque opposition au crédit d'un million de livres pour les travaux d'irrigation.

Une rixe grave s'est produite entre des soldats autrichiens et des sergents de ville, dans un casino, à Vienne. Une quinzaine d'artilleurs se trouvaient parmi des danseurs, quand une altercation s'éleva. La police fut appelée. Les soldats dégainèrent et les sergents de ville mirent le revolver au poing. Un soldat a été tué, et deux autres blessés, un mortellement. Quatre sergents de ville ont été blessés. Des renforts étant arrivés à la police, l'ordre a pu être rétabli et de nombreuses arrestations ont été opérées.

M. de Giers, ministre russe des affaires étrangères, va prendre un congé de six semaines pour se rendre aux eaux de Franzenbad. Pendant son absence les négociations avec le cabinet anglais ne seront pas interrompues, mais aucune décision importante ne sera prise. Les affaires courantes seront expédiées par M. le conseiller Vlangali.

CANTON DE FRIBOURG

Dans une lettre adressée au *Journal de Fribourg* M. Ph. Guidy, conseiller communal, fait connaître sa volonté bien arrêtée de ne pas accepter d'être porté au nombre des candidats pour l'élection complémentaire du Conseil de paroisse, qui aura lieu dimanche.

Il prie les citoyens qui avaient pensé à lui pour ce poste, de porter leurs suffrages sur une autre personne.

On annonce la mort de M. Joseph Lombard, Fribourgeois, instituteur aux écoles primaires de la ville de Genève. Il était membre du Conseil supérieur du culte vieux-catholique.

Vendredi 31 courant, dans le petit salon de la Grenette, exposition le matin dès les 8 heures et vente après-midi dès les 2 heures, des objets fabriqués par l'école professionnelle préparatoire.

(Communiqué.)

Demain, vendredi, dès 9 heures du matin, auront lieu, dans la grande salle de l'école des filles, les examens de clôture de l'école Vogt. Les membres de la Société de musique, les parents des élèves et les amis de la musique sont invités à y insister.

(Communiqué.)

M. Paul Gardian, d'Estavayer, licencié en droit, a subi avec succès ses examens de notaire.

FAITS DIVERS

On mande de Calais, le 25 juillet :

*Un canot à huit rames, monté par neuf étu*diants de l'Université d'Oxford, est arrivé cette après-midi de Douvres à Calais en quatre heures quinze minutes, donnant trente-deux coups de rame par minute. Ce résultat est beau, puisque l'*Inricia*, le plus rapide paquebot de la Manche, fait cette traversée en soixante-quatre minutes. Ces intrépides rameurs ont été reçus par les autorités, qui leur ont offert le vin d'honneur.

Un orage d'une violence extrême a éclaté *jeudi dernier à Torre-Cajetani (province de* Rome). Trente-six paysans épouvantés se sont réfugiés dans une maison qui a été frappée trois fois par la foudre. Treize d'entre eux ont été tués et les vingt-trois autres ont reçu des blessures plus ou moins graves.

—

L'ARGENT GRIS *(argent japonais)*. — Il existe au Japon un alliage composé par parties égales d'argent et de cuivre, auquel on fait obtenir une belle couleur grise en le faisant bouillir dans une solution d'alun auquel on ajoute un vitriol de cuivre et de vert de gris.

L'alliage japonais, nommé *Nokumé*, s'obtient par la superposition de plaques minces en or, argent et cuivre. On allonge ces plaques au marteau, et cet alliage donne des plaques de métal sillonné de lignes de toutes couleurs et de dessins originaux que l'on emploie avec succès pour la décoration des objets en or et en argent.

—

UNE VARIÉTÉ DE FRAUDE INDUSTRIELLE. — 153 maisons faisant le commerce des liquides et établies les unes à Berlin, les autres à Cologne etc., etc., se faisaient adresser leurs correspondances à Cognac prétendant ainsi faire croire à leurs clients qu'elles ont leur siège social dans cette dernière ville et que leurs produits y sont fabriqués.

L'administration des postes secondait cette fraude et réexpédiait cette correspondance à sa véritable destination.

Sur une réclamation adressée par le tribunal de commerce à M. le ministre des postes, des ordres viennent d'être donnés. A l'avenir, cette correspondance frauduleuse sera mise au rebus, si elle n'est pas directement réclamée par un intéressé établi à Cognac.

—

Vivier entrant un jour dans un magasin de bonneterie, ayant pour enseigne : Aux 100,000 chemises.

— Vous avez 100,000 chemises ? dit-il au patron.

— Oui, monsieur.

— Est-ce que vous êtes occupé, en ce moment ?

— Non, monsieur.

— Eh bien ! je vais les essayer !

Bibliographies

Sommaire du numéro 26 du *Cosmos*, Revue hebdomadaire des sciences et de leurs applications. Paris, rue François Ier, 8 : Tour du monde : Une nouvelle comète ; tremblements de terre ; la température de l'intérieur de la terre ; l'origine européenne des Aryas ; la matière médicale des Bédouins ; la migraine ; la pétrobaseline ; quelques détails sur le haschish ; fortification des îles Andaman ; système monétaire en Annam ; le lac Mono ; viandes américaines ; raccord rapide de tuyaux ; un ballon locomotive ; la longueur des chemins de fer du monde entier ; pierres précieuses aux Etats-Unis ; la circulation à Buenos-Ayres ; le salaire des femmes ; les ruines de Sanxay ; un ancien genre de sépulture ; la statue de Pinel ; le centenaire de M. Chevreul ; le premier câble transatlantique ; un chien de rapport.

De la mesure de l'humidité dans l'atmosphère ; microphone Berthon ; art militaire, la concentration ; l'assainissement de l'Agro romano ; la climatologie des pays boisés ; les ponts du Danube ; roues élévatrices ; vaccinations anticholériques ; la nouvelle mitrailleuse Nordenfelt ; la poste aux lettres dans l'Afrique Australe ; machines agricoles, faucheuse Wood ; le Volapük, langue universelle.

Sociétés savantes : Académie des sciences.

Table des matières.

Gravures : Raccord pour tuyau ; microphone Berthon, coupes et ensemble ; carte de l'Agro Romano ; roue élévatrice, son installation, sa construction ; faucheuse Wood, avec appareil à moissonner.

M. SOUSSENS, *Rédacteur*.

OBSERVATOIRE METEOROLOGIQUE DE FRIBOURG
BAROMÈTRE
Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin et 1 h. et 7 h. du soir.

Juillet	24	25	26	27	28	29	30	Juillet
730,0								730,0
725,0								725,0
720,0								720,0
715,0								715,0
710,0								710,0
Moy.								Moy.
705,0								705,0
700,0								700,0
695,0								695,0

THERMOMÈTRE (Centigrade)

Juillet	24	25	26	27	28	29	30	Juillet
7 h. matin	16	14	16	15	16	16	17	7 h. matin
1 h. soir	24	23	24	24	25	24	24	1 h. soir
7 h. soir	21	20	21	21	12	21		7 h. soir
Minimum	16	14	16	15	16	16		*Minimum*
Maximum	24	23	24	24	25	24		*Maximum*

Pour tout ce qui concerne les Annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence suisse de Publicité
ORELL, FUSSLI & Cie, 69, rue des Epouses, FRIBOURG

Le meilleur remède très efficace reconnu pour enlever promptement, d'une manière sûre, non douloureuse et sans danger

CORS AUX PIEDS

cals, durillons, verrues
est selon de nombreuses attestations

l'Acétine

du pharmacien **Wankmiller**, à **Weilheim.** (O 474) (H 8129)
Prix la boîte : 1 franc 50.
Dépôts : *pharmacies à Bulle :* **A. Rieter, P. Jordan ;** *à Estavayer :* **L. Porcelet ;** *à Châtel-St-Denis :* **H. Wetzstein ;** *à Romont :* **Gust. Comte.** (O 352)

On demande

Dans un établissement important à la campagne, un **cordonnier** célibataire, d'âge mûr, connaissant bien son état et d'une conduite exemplaire. Il aura aussi des occupations étrangères à celles de son état. Pour renseignements, s'adresser à *Messieurs Orell, Fussli et Cie, à Fribourg.* (O. 459/326)

A PRIX REDUIT
Choix de bons romans pour bibliothèques.

Ateliers de marbrerie et sculpture
MONUMENTS FUNÉRAIRES
CHEMINÉES ET DESSUS DE LAVABOS
Travail soigné et prix modérés.
SUESS & TARCHINI,
Avenue du Temple, 43, Fribourg.
(H 266 F) (O 283)

I Poutrelles en fer I
pour construction
Tuyaux en fer et en fonte
pour conduites d'eaux.
PRIX MODÉRÉS CHEZ
Schmid-Beringer & Cie,
(O.403/299) **à Fribourg.**

Le Catholicisme
au XIXe siècle
Considéré en lui-même et dans ses rapports avec l'ordre politique et civil
par Mgr Salzano
traduit de l'italien par l'abbé VALLÉE.
In-8. **3 fr.**

THEOLOGIE ET PHILOSOPHIE
THÉOLOGIE DOGMATIQUE
SANCTI THOMÆ AQUINATIS
SUMMA THEOLOGICA
Diligenter emendata, Nicolai, Sylvii, Billuart et C. J. Drioux notis ornata.

Onzième édition. — 8 beaux volumes in-8 carré sur papier vergé. — Prix : **40** fr. net : **21** fr.

Il est peu de prêtres et d'élèves de grands séminaires qui ne veuillent aujourd'hui posséder la *Somme théologique* de saint Thomas. De divers côtés on nous a priés d'en donner une édition latine qui fût à la fois bien imprimée et peu chère : telle est celle que nous offrons au public.

Tout le monde désirait les notes de Nicolaï : on les trouvera résumées avec celles des meilleures éditions et des commentateurs les plus renommés : Sylvius, Billuart, etc. Ces notes sont explicatives ; elles montrent l'utilité de chaque article, indiquent les passages de l'Ecriture, les décisions des papes et des Conciles qui sont en rapport avec la doctrine de saint Thomas, et les erreurs anciennes ou modernes dont elle est la réfutation. Quand les termes théologiques de saint Thomas s'éloignent trop du langage scientifique actuel, les notes déterminent le sens qu'on doit attacher à ses expressions. Quand une question est traitée dans les autres ouvrages du saint Docteur, l'annotateur y renvoie ou bien reproduit les passages des autres ouvrages à la fin de chaque volume.

Avant chaque partie et chaque section on trouvera un *Tableau synoptique* où l'on verra d'un coup d'œil toutes les questions et tous les articles.

Huit tables indiquent : 1° le texte de l'Ecriture sainte cité dans la *Somme ;* 2° les autres citations ; 3° et 4° la réfutation des hérésies et des erreurs principales ; 5° les passages de la *Somme théologique* qui peuvent servir à expliquer les épîtres et les évangiles des dimanches et des fêtes ; 6° les passages qui peuvent servir à l'explication du catéchisme ; 7° les lieux communs théologiques ; 8° le résumé de toutes les matières et les endroits où on en trouve les développements.) Cette dernière table se compose de 350 pages.)

N. B. — Cette édition devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers a été revue avec le plus grand soin ; ajoutons que la qualité du papier est de beaucoup meilleure à celle du papier employé précédemment.

En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg.

BITTER STOMACHIQUE
Aux herbes des Alpes
DE M. ALFRED TACHE, LIQUORISTE
A ESTAVAYER-LE-LAC (SUISSE)

Ce **Bitter** a été analysé au laboratoire de chimie de l'Université de Berne, le 29 mars 1884, par M. le Docteur SCHWARZENBACH, professeur de chimie.

1° L'analyse a donné les résultats suivants : Le **Bitter** de M. **Tâche,** étendu convenablement avec de l'eau, forme une liqueur stomachique très agréable. 2° Il ne contient aucun principe purgatif ni matière nuisible quelconque. 3° Il est à mettre en parallèle avec les meilleures combinaisons qui ont été faites jusqu'à présent, pour aider et corriger les fonctions digestives de l'homme.

M. **Tâche** a reçu les deux déclarations suivantes : Le soussigné, médecin-chirurgien patenté, se fait un plaisir de déclarer qu'il a prescrit avec un plein succès le **Bitter** de M. **Alfred Tâche,** dans nombre de cas où les malades avaient besoin de toniques ou de stomachiques.

Estavayer, le 3 avril 1884.

(Signé) **G. VOLMAR,** *médecin-docteur.*

J'ai employé avec succès le **Bitter Tâche** dans des cas de dyspepsi.

Estavayer, le 27 mai 1884.

(O 350/233) (Signé) **L. THURLER,** *médecin-docteur.*

EXPLICATION GENERALE
DU CATÉCHISME
DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE
Par D. GARCIA-MAZO
PRÉDICATEUR DE LA COUR D'ESPAGNE
M. B.-F. GALTIER
SON BIOGRAPHE ET TRADUCTEUR PRIVILÉGIÉ DE SES ŒUVRES
1 volume in-12 très compacte, contenant la matière d'un fort volume in-8
Prix : *franco-poste :* **2** fr. **50.**

L'ouvrage que nous annonçons a été accueilli en Espagne avec une sorte d'enthousiasme. Or, quand il s'agit de juger une œuvre théologique, on peut s'en rapporter avec une entière confiance aux appréciations de l'épiscopat espagnol, dont la science théologique est depuis longtemps devenue proverbiale. Quant à la traduction que nous offrons au public, nous croyons pouvoir assurer qu'elle est à la hauteur de l'original. Elle a reçu de Mgr l'évêque de Rodez une approbation des plus flatteuses.

En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg

IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE | VIENT DE PARAITRE | FRIBOURG, GRAND'RUE, 12
SAINT BRUNO
L'ATHÉISME Devant la Raison humaine Par l'abbé DAURELLE PRIX 4 FR.
ET L'ORDRE DES CHARTREUX, PAR L'ABBÉ LEFEBVRE Deux superbes volumes illustrés, prix : **16** francs. *Demander le Catalogue et la Notice détaillée sur l'Œuvre de Saint-Paul.*
LA GRANDE CHARTREUSE ILLUSTRÉE Par un Chartreux PRIX 3 FR.

PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE L'EGLISE
DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS
Par M. l'abbé DRIOUX
Vicaire général de Langres, Docteur en théologie, ancien professeur d'histoire au séminaire de Langres, membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain.
4 vol. in-8 carré. — Prix : **16 fr.**
Ouvrage approuvé par NN. SS. les évêques de Langres et d'Arras, recommandé par Mgr l'évêque d'Orléans et adopté dans beaucoup de séminaires.

LE PONTIFICAT DE PIE VI
ET L'ATHÉISME RÉVOLUTIONNAIRE
Par M. l'abbé BERTRAND
2 beaux vol. in-8, sur papier vergé avec portrait. — Prix : *franco-poste :* **10 fr.**

L'auteur du PONTIFICAT DE PIE VI s'est attaché à faire de son livre une œuvre d'histoire et d'apologétique tout à la fois.

La première partie renferme le tableau complet de la conspiration ourdie contre l'Eglise, à la fin du dix-huitième siècle, et des moyens qui furent mis en œuvre pour assurer le triomphe de l'impiété. La seconde partie est consacrée à l'exposé de tout ce que Pie VI a fait pour les arts, les sciences, les lettres, et l'amélioration matérielle et morale de ses Etats, comme souverain temporel ; la troisième partie, enfin, la plus longue et la plus douloureuse, est un récit navrant des luttes que le grand Pontife eut à soutenir, en faveur des droits de l'Eglise, contre toutes les cours de l'Europe, de ses rapports avec la France pendant la première Révolution, des violences dont il fut l'objet sous le Directoire, de sa captivité et de sa mort à Valence.

C'est l'histoire la plus complète, au point de vue social et religieux, d'une époque si fertile en évènements mémorables.

En vente à l'*Imprimerie catholique* à Fribourg.